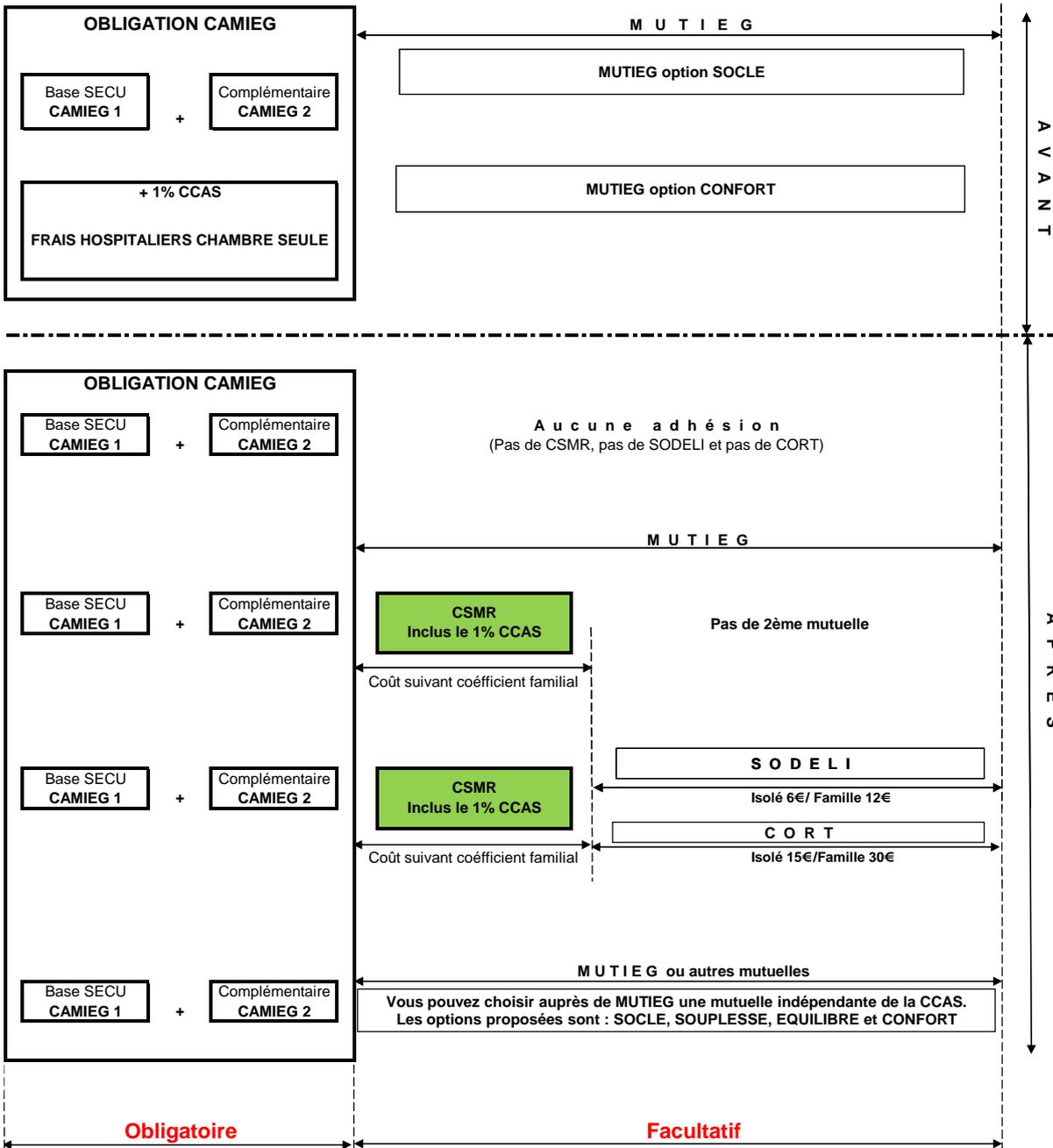


Récapitulatif de la couverture santé possible



1 janvier 2011
4 cas possibles

Nota: Pour adhérer à la CSMR, il faut obligatoirement être adhérent de la CAMIEG
 Pour adhérer à SODELI ET CORT, il faut être adhérent de la CSMR
 Pour tous les cas particuliers, vous pouvez téléphoner à la CMCAS de Loire-Atlantique Vendée au 02 40 38 70 70